

Un musée « éclaté » : le Musée de l'homme et de l'industrie

Hugues de Varine-Bohan

Le Creusot-Montceau-les-Mines

L'expérience entreprise parmi la communauté urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines témoigne d'une nouvelle conception du rôle et de la nature du musée. Créé avec la collaboration active de la population locale à laquelle, en retour, il s'adresse directement, ce musée est en continuel devenir. C'est une expérience audacieuse qui est à son début. Diverses opinions s'affrontent à son sujet. Museum se propose d'en faire le bilan un peu plus tard.

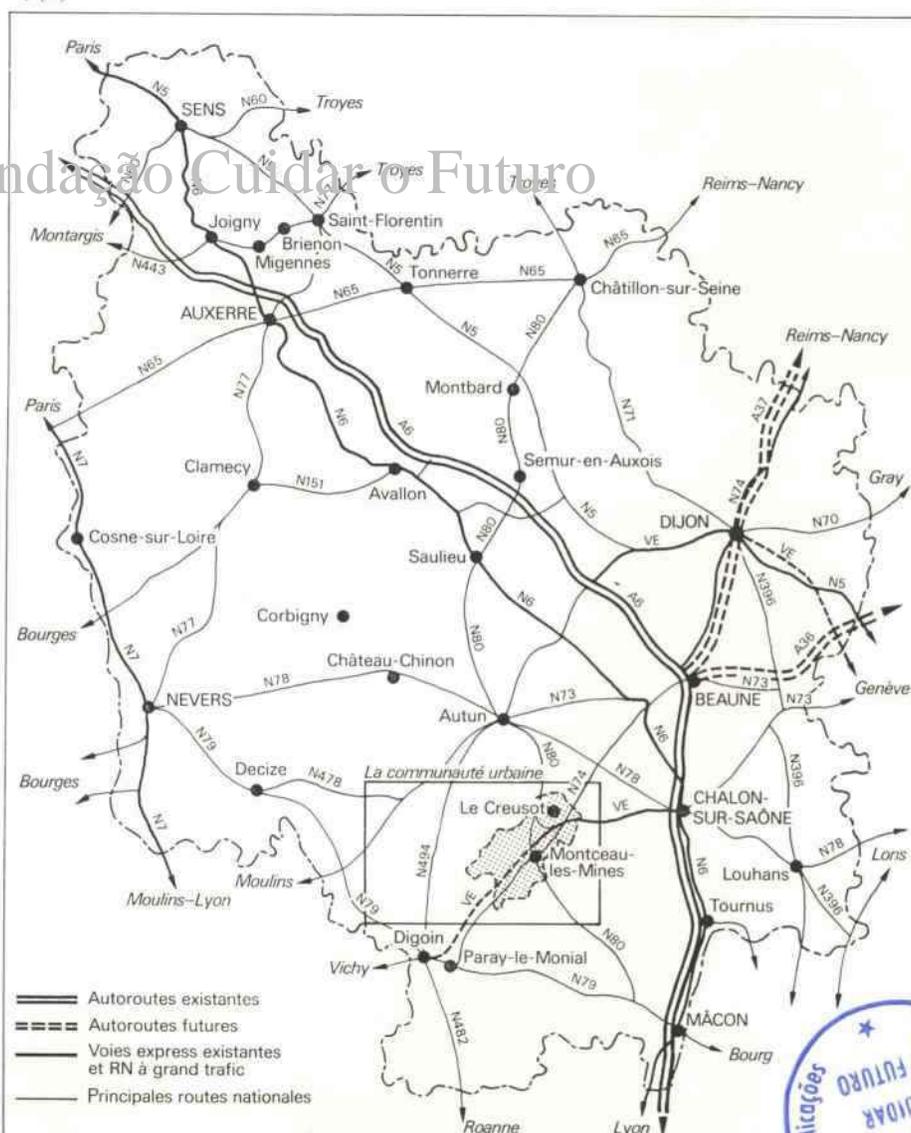
25 (a)



25

MUSÉE DE L'HOMME ET DE L'INDUSTRIE, Le Creusot-Montceau-les-Mines. Situation géographique de la communauté urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines. a) Détail. b) Réseau routier et autoroutier en Bourgogne.

25 (b)



Au-delà des définitions classiques du musée (voir p. 249) reconnues du public averti comme des professionnels, le mot « musée » éveille traditionnellement certaines images : l'art, un bâtiment, une collection, le passé, un but touristique...

Actuellement, au contraire, des individus isolés, ou, plus rarement, des équipes, cherchent à la fois une nouvelle définition et une nouvelle image du musée, plus conforme à l'idée qu'ils se font de leur monde et de ses problèmes. L'un des endroits où se situe cette recherche est une petite région de France, un ensemble de localités moitié rurales, moitié industrielles : la communauté urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines — environ 500 km², 150 000 habitants — au cœur de la province de Bourgogne, à l'écart des principales voies de communication et des grands centres intellectuels et culturels. Seize communes, aux appartenances économiques, sociales, politiques différentes, et dont les habitants sortent en majorité des classes les plus pauvres : travailleurs de la terre, de la mine, de l'usine. Autour, une communauté de rayonnement, plus vaste et moins bien délimitée, surtout rurale et restée très ancrée dans la tradition campagnarde française.

Le Musée de l'homme et de l'industrie, unique équipement culturel voué à l'ensemble de cette communauté, est né, de façon très provisoire et expérimentale, le 1^{er} janvier 1972. Son inauguration officielle et légale est prévue pour le début de 1974. Il est donc actuellement au stade de la préfiguration. On peut cependant présenter dès maintenant les premières observations de caractère muséologique à l'intention de ceux qui s'intéressent à ce genre d'expérience sur le terrain. Les notes qui suivent peuvent servir de prétexte

26 ÉLÉMENTS DU MUSÉE « ÉCLATÉ »

Des édifices représentatifs de chaque époque, de chaque couche sociale, de chaque activité de la communauté, inventoriés, étudiés, signalés, si possible intégrés à l'un ou à l'autre des itinéraires d'observation qui permettront de visiter la communauté urbaine, comme on visite un musée : a) le « vieil hôpital », du XVI^e siècle, à Couches-les-Mines ; b) une maison du XVII^e siècle à Montcenis, l'ancien chef-lieu de baillage ; c) l'ancienne verrerie royale du Creusot, du XVIII^e siècle, devenue résidence de la famille Schneider, propriétaire des forges, et maintenant siège des bureaux de la communauté urbaine et de l'écomusée ; d) un chevalement de mine à Blanzay, centre du bassin houiller ; e) la « mine-école », devenue « mine-image » de La Machine (Nièvre), galerie de mine construite pour entraîner les apprentis et restaurée spontanément par les mineurs comme témoignage d'une activité en voie de disparition ; f) le « vieux moulin », à Montceau-les-Mines, construit pendant la famine de l'hiver 1870-1871 par la Compagnie des mines pour fournir du pain à la population ; g) la cuve pour le réacteur de Tihange. Des objets, des traditions, des gestes même : h) le joueur de vielle ; i) la pailleuse. Des archives : j) une petite partie des 3 000 tonnes d'archives des usines du Creusot, dont une partie sera constituée en dépôt accessible au public.



et de support à la réflexion théorique sur des traits essentiels de la nature du musée moderne.

L'extension

Le musée n'a de limites que celles de la communauté qu'il sert. Tout comme, en géométrie classique, un plan se compose d'un nombre infini de points, de même le musée se compose d'un nombre infini de lieux, fermés ou ouverts, naturels ou artificiels, situés dans un espace géographiquement délimité. Ces lieux peuvent être, et sont en fait, un moulin, une maison de mineur, une halle métallurgique, un site préhistorique, une réserve ornithologique, une église, un four à pain, un point de vue sur la région, les superstructures d'un puits de mine, un canal, etc. On peut aussi envisager des ensembles de lieux : un quartier, un village, une forêt... La communauté tout entière constitue un musée vivant dont le public se trouve en permanence à l'intérieur. Le musée n'a pas de visiteurs, il a des habitants.

27



Fundação Cultural Futuro

27

DES LIEUX-RELAIS POUR L'ACTIVITÉ DU MUSÉE

Dans chaque cellule de la communauté urbaine, ville ou village, un local est choisi, grand ou petit, riche ou modeste, qui servira de relais aux activités de participation, d'exposition, d'éducation permanente, avec l'aide des membres de la population locale. *a*) Au Creusot, le hall d'entrée du château de la Verrerie est encadré d'une dizaine de salles consacrées, d'une part, à une exposition (permanente) d'introduction à la communauté et, d'autre part, à des activités d'animation spécifiques au Creusot ; *b*) toujours au Creusot, l'atelier des « Grues et locos », du milieu du XIX^e siècle, monument historique de la technique, future salle d'exposition du matériel lourd de la métallurgie ; *c*) l'ancien bâtiment administratif de la Tuilerie de Montchanin, avec son décor en céramique émaillée ; *d*) l'église romane de Perrecy-les-Forges, joyau du XII^e au XVIII^e siècle (c'est au premier étage de la tour que se trouve la salle d'exposition) ; *e*) le prieuré et le donjon de Saint-Sernin du Bois, où fut prise la décision d'implanter les premières forges sur le site du Creusot (le donjon sera, espère-t-on, aménagé en relais culturel et en point de départ d'un itinéraire d'observation de l'espace forestier et rural) ; *f*) un ancien prieuré à Couches-les-Mines, concédé par la municipalité en 1972 pour y installer l'exposition monographique sur le village.

Cela, évidemment, ne signifie pas que, pour des raisons pratiques, certaines parties du musée ne soient privilégiées en tant que lieux d'activités structurées. C'est ainsi que tel site ou monument sera sélectionné pour être regardé, examiné, expliqué, tandis que tel local sera aménagé pour recevoir une exposition, une série de manifestations collectives ou communautaires, voire une présentation permanente ou semi-permanente. C'est indispensable mais il ne peut s'agir que d'affectations spécifiques (comme dans le musée classique certaines salles sont consacrées à l'exposition, d'autres aux ateliers ou aux services). De cette façon, les villes ou villages auront leur implantation permanente, annexe du musée, desservie par lui, servant de relais à son action.

La collection

Tout objet, meuble ou immeuble, se trouvant à l'intérieur du périmètre de la communauté, fait moralement partie du musée : cela introduit une sorte de droit de propriété « culturelle », sans rapport avec la propriété légale. Le musée, en tant que tel, n'a donc pas vocation d'acquiescer puisqu'il a déjà à sa disposition tout ce qui existe dans son aire géographique. Certes la nécessité est reconnue de « réserves » destinées à centraliser et à préserver des objets qui n'appartiendraient à personne (objets archéologiques, spécimens de sciences

naturelles) ou seraient en danger de disparaître. C'est ainsi que de très nombreux documents, modèles, moules, provenant de l'activité industrielle des XIX^e et XX^e siècles sont actuellement en cours de collecte, d'inventaire et de stockage, en vue de leur conservation : si des mesures d'urgence n'avaient été prises, ces témoins indispensables de la civilisation industrielle auraient été détruits.

Le principe de sélection qui permet de distinguer la collection en général (laissée aux mains des propriétaires) de la collection « réservée », que le musée prend particulièrement en charge, est le suivant : tout objet qui conserve pour son possesseur naturel une valeur soit fonctionnelle, soit émotionnelle, doit rester physiquement à sa place et à ce titre faire partie de la collection en général ; tout objet qui a perdu à la fois sa valeur fonctionnelle et sa valeur émotionnelle et qui représente un témoin nécessaire de la communauté et de son histoire ou de son environnement, doit être recueilli et déposé dans les réserves du musée, pour y être conservé et utilisé : cela constitue la collection réservée. Enfin les objets nécessaires pour une utilisation à titre de référence ou pour des activités d'animation ne se rapportant pas directement à la com-

28

LE LANGAGE DE L'OBJET

L'inventaire, la recherche trouvent leur justification et leur aboutissement dans de nombreuses activités. Certaines ne peuvent être illustrées.

Les expositions, pour leur part, sont de deux types :

Expositions d'intérêt local, réalisées



munauté (ouverture sur le monde extérieur, information générale) sont en principe exclus des collections réservées et sont obtenus de sources extérieures, notamment de collections publiques ou privées, en prêt.

La première catégorie d'objets n'est représentée, en temps ordinaire, dans le musée, que par des fiches d'inventaire. Chaque fois qu'une activité scientifique, éducative ou culturelle le réclame, l'objet demandé est retiré temporairement, soit de son lieu d'origine, soit des réserves du musée, aussi longtemps qu'il est nécessaire.

Le principe qu'on vient d'énoncer est fondamental : il rejette la notion de chef-d'œuvre, de valeur d'un objet, pour ne plus considérer ce dernier que comme élément d'un tout, d'un ensemble humain, social et culturel, ou naturel. La signification de l'objet lui est d'abord donnée par son propriétaire naturel ; le spécialiste du musée ne le prend en charge que pour en compléter la documentation ou lorsqu'il est mort. En conséquence la conservation change de sens : elle n'est plus un des buts du musée, puisque la plus grande partie des collections n'est conservée que par le maintien de l'usage traditionnel (qui peut d'ailleurs provoquer une destruction ou une altération, risques acceptés). La conservation, au sens technique ou scientifique, n'est plus qu'un moyen et ne s'applique plus qu'à la fraction des collections mise en réserve, ou encore à la demande expresse d'un propriétaire.

essentiellement par la population, avec l'aide technique de l'équipe du musée.

a) Couches-les-Mines, 1972, *Les activités villageoises, anciennes et actuelles* (1973, autre exposition sur la viticulture, spécialité locale). b) Perrecy-les-Forges, 1972, *L'art roman en Bourgogne et le prieuré de Perrecy* (1973, autre exposition : redécouverte d'un peintre local oublié). c) Montcenis, 1973, *Les activités locales : le bonnetier*. d) Montchanin, 1973, *La tuilerie de 1850 à 1930 — Montchanin hier et aujourd'hui* (sur la photo, le travail au tapis roulant au XIX^e siècle, fragment d'un engrenage ; le local est celui de l'ancien bâtiment administratif, nettoyé, repeint et aménagé par un club de jeunes de la ville).

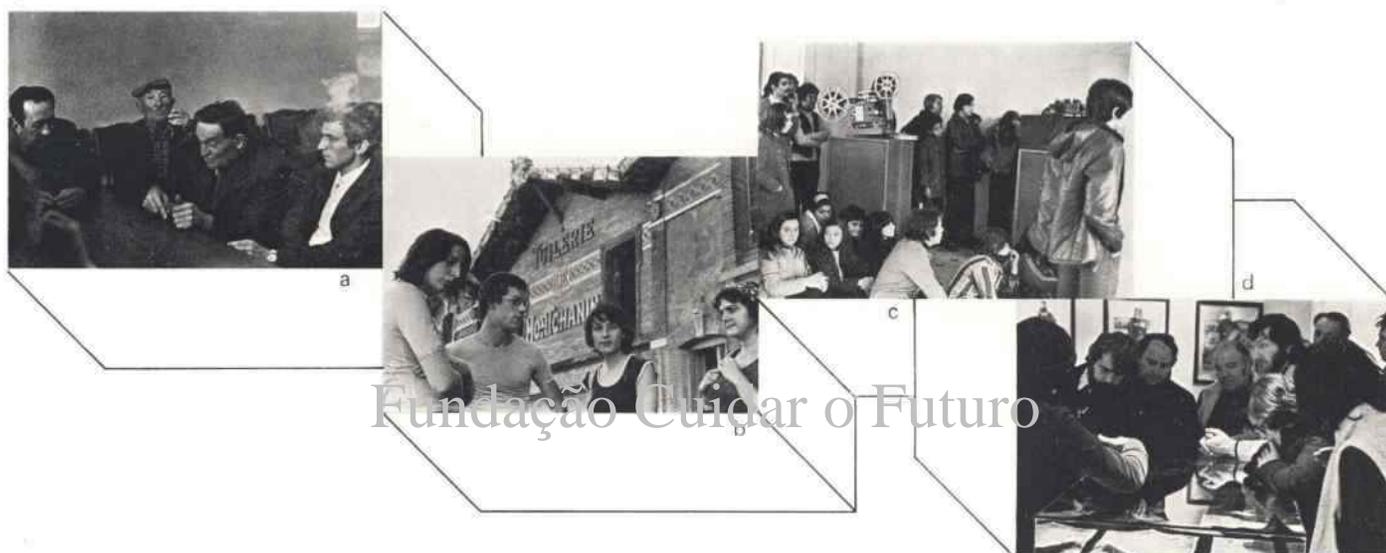
Expositions thématiques, préparées et réalisées par l'équipe du musée, mais ouvertes à la collaboration de groupes socio-professionnels. e) Exposition sur le compagnonnage en Bourgogne, plusieurs fois remaniée avec le concours de compagnons. f) *Travail et invention*, exposition illustrant le travail industriel (avec l'aide de groupes de travailleurs) et le processus de création artistique (à propos de Fernand Léger) [sur la photo, les techniques du sculpteur moderne s'inspirent des techniques de la production industrielle].

Il est évidemment trop tôt pour dire dès maintenant comment le système fonctionnera. On espère seulement que l'une de ses conséquences, et non la moindre, sera de transformer l'attitude du propriétaire à l'égard de son bien : s'il lui reconnaissait sa valeur culturelle, à côté de sa valeur marchande, fonctionnelle, sentimentale, cela permettrait peut-être de briser le cercle vicieux de la commercialisation de tout objet ancien, beau, rare, pittoresque, etc.

Les acteurs

Le musée tel que nous le voyons se construire peu à peu ne peut pas avoir de conservateurs. Il n'a que des acteurs : tous les habitants de la communauté. Ces habitants possèdent isolément et conjointement le musée et ses collections ; ils y vivent ; ils participent à sa gestion, à l'inventaire des richesses culturelles communes et à l'animation ; ils donnent leur avis sur les programmes ; ils participent enfin à la recherche dont ils sont à la fois sujet et objet. Ce sont donc bien des acteurs à des degrés divers de conscience, de responsabilité et d'initiative. La masse de la population participe à tout : objets, expositions,

29



Fundação Cuiçar o Futuro

29

LES ACTEURS

Outre l'équipe professionnelle du musée, que sa modestie interdit de présenter ici, toute la population est associée au travail du musée, à un moment ou à un autre.

a) Lors de la préparation de l'exposition de Montchanin (Tuilerie), de nombreux ouvriers ou employés retraités furent mis à contribution : souvenirs, objets, documents. b) La même exposition fut organisée et installée par un groupe de jeunes volontaires de Montchanin. c) Séance audio-visuelle en présence d'un groupe scolaire. d) Visite-débat dans une exposition avec des habitants de la localité.

études, etc. Par son empressement ou par son absence, par ses suggestions, opinions ou avis recueillis à chaque occasion, elle s'exprime et coopère. Parmi cette masse, des animateurs émergent, soit qu'ils le soient par vocation — enseignants, leaders divers — soit qu'ils se révèlent à l'ouvrage. Chaque village, chaque groupe culturel ou social doit avoir les siens, spontanés, bénévoles, acceptés par tous, ou au moins par leur classe d'âge, leur milieu de travail... Au niveau de la communauté urbaine dans son ensemble, un comité d'usagers, émanation de la population et des animateurs-relais, participe à la conception, à la gestion, à la programmation du musée.

Mais, dira-t-on, le musée peut-il vivre sans un personnel permanent ? Non, certes, et ce personnel existe bien, car il lui faut faire vivre l'institution et servir de catalyseur. Il faut aussi des professionnels pour la partie technique, pour assurer la recherche et la tenue des inventaires, pour réaliser des manifestations et des activités complexes, pour assurer la continuité, pour coordonner les actions, autrement anarchiques, des divers secteurs de la communauté, pour représenter le musée auprès des autorités. Cette équipe permanente, qui doit vivre en symbiose avec la population, doit naturellement être aussi discrète, modeste, disponible, que possible. Elle assure les contacts avec l'extérieur, ce qui est indispensable. Elle suscite les contacts au sein de la population. Elle agit comme catalyseur. Son rôle n'est pas simple et comporte peu de prestige ou d'avantages matériels ; il est cependant essentiel et se distingue nettement des fonctions du conservateur de musée traditionnel.



Restent les fonctions scientifiques, très variées en raison de la diversité des disciplines couvertes par le musée ou exigées par lui : sciences humaines ou naturelles, sciences exactes et techniques, sociologie, pédagogie et connaissance du public, technique des communications et de l'animation... C'est là une troisième catégorie d'acteurs, choisis à l'extérieur, parmi les meilleurs spécialistes de leurs disciplines respectives, engagés à temps partiel ou sur contrat, stagiaires, bénévoles, conseillers techniques. On leur demande essentiellement la compétence et la sympathie, la faculté d'adaptation et la modestie.

Les activités

Celles-ci sont multiples et multiformes. Il est absolument impossible d'en dresser un inventaire. À l'origine du Musée de l'homme et de l'industrie, il y avait un programme d'activités : il a été bien vite mis en morceaux par la réalité ; ce qui a été fait, ce qui est en train de se faire ne se prête guère à description cohérente. On ne peut que décrire certaines manifestations, à titre d'exemple, qu'elles aient eu lieu ou qu'elles soient encore à l'état de projet.

Tout d'abord, énumérons rapidement les activités les plus classiques, sans nous y attarder : expositions sur des thèmes importants de la vie de la communauté, de son environnement (relations entre l'art et l'industrie, l'arbre et les problèmes de l'écologie, le compagnonnage, etc.), inventaire exhaustif de toute la communauté en vue du dépôt de dossiers complets auprès des services d'urbanisme (bâtiments, quartiers, lieux-dits, sites naturels), restauration de plusieurs monuments historiques de la technique, création d'un dépôt d'archives industrielles.

Examinons maintenant en détail quatre formes d'activité spécifiques.

Pendant l'été, on choisit un village de dimensions moyennes, dans la communauté urbaine ou à proximité immédiate de celle-ci, en fonction de contacts favorables ou de bonnes dispositions de la municipalité. On constitue des équipes de jeunes (de quatorze à dix-huit ans environ) dirigées par des animateurs-stagiaires attachés, également pour l'été, à l'équipe du musée. Ces jeunes, équipés d'appareils bon marché (magnétophones à cassettes, appareils photographiques type Instamatic), vont de famille en famille et de maison en maison faire l'inventaire de tout ce qui se rapporte au village et à l'activité professionnelle et domestique, passée et présente, de ses habitants : objets, traditions orales, albums photographiques, habitat ; c'est une enquête non directive, très peu scientifique, une exploration préliminaire et aussi pour les jeunes une leçon d'observation. Dans une seconde phase, on établit un programme d'exposition qui tient compte des enseignements les plus importants de l'enquête et qui les classe selon un ordre aussi logique que possible. Alors on renvoie les enfants auprès des adultes, pour inviter ceux-ci à préparer et à réaliser eux-mêmes une exposition, dans un local prêté par la municipalité, c'est-à-dire à apporter, à disposer et à commenter eux-mêmes les objets qu'ils possèdent. L'équipe du musée étudie sommairement ce qui est apporté, établit des fiches d'objets, photographie systématiquement, fait connaissance avec chacun. Au bout de deux ou trois semaines, l'exposition est terminée, tout l'espace disponible est rempli, la vie du village est reflétée par un ensemble de présentations simples, « pauvres » mais où chacun se retrouve ; bref, l'exposition peut être inaugurée et aussitôt close ! Car à quoi bon laisser ouverte une exposition dont les auteurs, les acteurs et les visiteurs sont les mêmes ? Chacun dans le village a participé. C'est assez et l'on n'a pas à tenir compte des touristes : on reste entre soi. Les objets sont alors rendus à leurs propriétaires, retrouvent leur place et leur usage habituel, jusqu'au jour où l'équipe du musée viendra les emprunter à nouveau, pour un temps limité et pour une activité différente, qui bénéficie à un autre village ou à la communauté urbaine tout entière. Mais il reste un effet important parmi d'autres : habituellement, la municipalité intéressée demande à l'équipe de gestion du musée de constituer dans le village un relais permanent du musée et d'assurer une animation

continue. Le but a été atteint et l'on connaît désormais des relais locaux bénévoles.

Dans un domaine très différent, le musée va bientôt créer un Centre de recherches scientifiques sur les problèmes que soulève le développement industriel. Le Creusot et Montceau-les-Mines sont des symboles de la révolution industrielle en France au XIX^e siècle et restent des lieux intéressants pour l'examen *in vitro* de l'évolution de la société industrielle : tandis que la première, ville sidérurgique, est en pleine croissance et joue le rôle de pôle d'attraction, la seconde, vouée traditionnellement à la mine, connaît de graves problèmes de reconversion avec la disparition progressive de son activité principale. Les archives de la plus importante société sidérurgique sont pour la première fois disponibles aux chercheurs, l'aide de plusieurs historiens, géographes, technologues est garantie, le soutien des municipalités et des firmes est acquis, des locaux sont disponibles. Le centre recevra des chercheurs (étudiants ou professeurs) pour des périodes d'internat pouvant aller jusqu'à un an, dans d'excellentes conditions de confort et à très bon compte ; il pourra aussi organiser ou accueillir des séminaires ou des groupes français ou étrangers. Il sera enfin naturellement prêt à accueillir tout don d'archives ou de documentation pouvant enrichir ses collections.

Autre activité suivie, du moins jusqu'à un certain point : l'exposition. Les centres principaux, Le Creusot et Montceau-les-Mines, auront leur galerie d'exposition servant d'introduction à la communauté urbaine dans les deux dimensions : espace et temps. Considérant la communauté urbaine comme une unité écologique et historique, avec des spécificités locales et des relations avec l'extérieur, des présentations permanentes retraceront, de façon sommaire mais rigoureusement tridimensionnelle, l'évolution des hommes dans leur environnement, sans oublier les problèmes du présent et les perspectives d'avenir. Objets, spécimens, maquettes, modèles animés ou non, documents originaux ou fac-similés, tout sera mis en œuvre pour ressusciter ce microcosme et ce milieu vital qui constitue la communauté urbaine actuelle. Naturellement Le Creusot montrera plutôt le rôle de la sidérurgie, tandis que Montceau insistera sur la mine. Mais la société et le cadre naturel, ainsi que les vieilles relations entre charbon et sidérurgie, constitueront le lien qui permettra aux habitants de reconnaître qu'ils ont en commun un passé et un avenir.

Enfin, dernière forme particulière d'activité, encore à l'état de projet, mais l'une des plus prometteuses, qui pourrait faire du musée un exemple national sinon international : l'association étroite avec les organes de l'éducation permanente. Rappelons tout d'abord que l'éducation permanente bénéficie actuellement en France d'une très haute priorité ; il s'agit évidemment de fournir à l'industrie des travailleurs mieux qualifiés tout en donnant à ceux-ci des possibilités d'avancement et de carrière. Cela conduit le Ministère de l'éducation nationale à multiplier les institutions d'éducation permanente, mais surtout à encourager et à aider les entreprises et les groupes privés à créer leurs propres centres. L'un des problèmes principaux qui se posent est le suivant : éduquer des adultes et des professionnels ne consiste pas seulement à leur donner des cours de technique industrielle ou commerciale ; il est également indispensable d'offrir au travailleur une « culture générale », une ouverture d'esprit, de lui donner des moyens d'expression plus élaborés, des connaissances extra-professionnelles en un mot qui lui permettront de mener une vie à la fois plus digne et plus agréable, d'accroître ses responsabilités dans la société en même temps que ses charges dans l'entreprise. Le musée va donc élaborer des programmes spéciaux, étudiés avec les bénéficiaires de l'éducation permanente eux-mêmes et leurs représentants (syndicats, comités d'entreprise), pour offrir une grande variété de directions d'études. On espère pouvoir réaliser ce projet en utilisant exclusivement du personnel « enseignant » local, selon le principe appliqué depuis déjà longtemps dans les pays scandinaves pour les universités populaires.

La gestion

Il est évident qu'un musée aux prétentions aussi vastes et originales ne peut que se sentir à l'étroit dans le cadre réglementaire de l'administration des musées, à laquelle il appartient pourtant de par sa volonté de s'appeler musée. Il ne peut s'en accommoder que si, officiellement ou de fait, cette administration accepte de voir se créer dans la pratique un « secteur expérimental » ou « pilote » disposant de certaines libertés d'innovation et de risque, comme cela se pratique couramment dans le domaine scolaire. En outre, ce musée doit avoir un statut privé résolument original, de manière à empêcher les tabous stérilisants de s'exercer, tout en assurant un minimum de contrôle de la part des autorités qui financent l'opération. C'est pourquoi un système nouveau a été imaginé, qui sera, espère-t-on, mis en vigueur lors de l'inauguration du musée au début de 1974. Il prévoit trois « comités » distincts, composés chacun de représentants naturels ou désignés de groupements ou de collectivités : un comité d'usagers pour établir les programmes et évaluer les résultats, composé de représentants des diverses catégories socio-professionnelles, des classes d'âge, des minorités culturelles (immigrés), des associations existantes, scientifiques ou culturelles ; un comité scientifique et technique pour réaliser les activités et assurer le contrôle de la recherche, de la conservation et de la présentation, composé de représentants du personnel permanent et bénévole du musée, ainsi que des spécialistes associés de près ou de loin au musée (professeurs, chercheurs des diverses disciplines, ingénieurs, etc.) ; enfin un comité de gestion, assurant le financement et le contrôle de l'administration du musée, composé de représentants de toutes les parties prenantes au financement (collectivités locales, ministères centraux, entreprises, donateurs particuliers). Chaque comité sera représenté par un nombre égal de délégués au sein du conseil d'administration qui sera l'organe directeur suprême du musée.

Il est bien évident que des risques existent : de nature politique, scientifique, humaine. Il sera difficile de constituer une équipe homogène et durable ; les opinions qui seront exprimées dans le cadre des activités du musée pourront être choquantes, voire inacceptables par l'une ou l'autre des parties intéressées ; la multidisciplinarité « sauvage » de la plupart des actions et des projets, la participation de la population risquent de ne se faire qu'au détriment de la rigueur scientifique. Mais l'importance de l'enjeu autorise la prise de ces risques. Cela pour deux raisons : d'une part le musée, tel qu'il a été conçu, devrait constituer la meilleure chance d'unification et de développement culturel futur de la communauté urbaine et de ses environs ; d'autre part, c'est l'institution même du musée qui peut en sortir renouvelée, modernisée. On espère pouvoir bientôt convoquer les muséologues des autres parties de la France et, pourquoi pas, de bien d'autres pays, à venir voir et étudier sur place, à loisir, des réalisations non spectaculaires, certes, mais réellement novatrices et, par-dessus tout, utiles.

1. « L'Icom reconnaît la qualité de musée à toute institution permanente qui conserve et présente des collections d'objets de caractère culturel ou scientifique, à des fins d'étude, d'éducation et de délectation. » (Conseil international des musées, *Statuts*, Icom, 1969.)

« Le mot 'musée' signifie ici tout établissement permanent administré dans l'intérêt général dans le but de conserver, étudier, mettre en valeur par divers moyens et, en particulier, exposer pour la délectation et l'instruction du public des groupes d'objets et des spécimens de valeur culturelle : collections d'art, d'histoire, de science et de techniques, jardins botaniques et zoologiques, aquariums, bibliothèques et archives publiques, qui entretiennent des salles d'exposition permanente, seront considérés comme des musées. » (*Museums in Japan*, éd. rév. 1960, p. 3 et 4, Tokyo, Japanese National Commission for Unesco.) « Pour être accrédité par l'AAM, un musée doit pouvoir se définir comme une institution bénévole, organisée et permanente, à but essentiellement éducatif ou esthétique, disposant d'un personnel professionnel, possédant et utilisant des objets tangibles, les entretenant et les exposant régulièrement au public. » (*Museum accreditation: professional standards*, VII, p. 8, Washington, The American Association of Museums, 1973, 115 p., ill.)